

Séance du 31 mars 2023

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	8	14 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BONIN Gérard, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. CHASSAGNE Jean-François, Mme DEGIRAL Laurence, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme PELLETIER Emeline

Procurat ion(s) :

Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence, Mme LEBRE Amélia donne pouvoir à M. DELIGEARD Arnaud

Etai(en)t absent(s) :

M. DEVILLARD Claude

Date de la convocation
24 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CHAUVET Anne-Marie, Mme LEBRE Amélia, M. MAIRE Pierre, M. VIGNE Olivier, Mme PELLETIER Emeline

Date d'affichage
24 mars 2023

DCM n° 2023 020

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

03 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : M. GILLES Xavier

et publication du

03 avril 2023

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

réuni sous la présidence de Monsieur Arnaud DELIGEARD, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 le 31 mars 2023

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	8 015,87
- un excédent reporté de :	86 036,29
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	94 052,16
- un excédent d'investissement de :	2 860,90
- un déficit des restes à réaliser de :	34 302,49
Soit un besoin de financement de :	31 441,59

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	94 052,16
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	31 441,59
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	62 610,57
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	2 860,90

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Treteau

Mr le Maire DELIGEARD Arnaud

